

Une réunion publique pour dessiner l'avenir de la commune

«A quoi voulons nous que la commune ressemble dans les années à venir ?» C'était tout l'enjeu de la réunion publique organisée ce samedi matin sur les projets d'aménagements prévus sur le territoire. L'occasion pour les élus de faire un point sur les projets en cours et de faire un zoom sur les perspectives.

L'idée était de présenter aux administrés les objectifs de la collectivité et les moyens mis en oeuvre pour y parvenir. Les élus ont certes, une idée assez précise de l'orientation qu'ils aimeraient donner à la commune mais cela se fera en concertation avec les habitants. Comme le précisait Jacques Coppier, maire lors de son allocution d'accueil «rien n'est immuable, rien n'est figé, tout peut évoluer, nous allons dessiner ensemble l'avenir de notre commune». Il va de soi que pour que la commune soit attractive pour tout le monde, les élus ont intérêt à prendre en compte l'avis des Eterciens. La population devient ainsi actrice et s'approprie le projet, c'est un gage de réussite certain.

Une ambition nouvelle pour l'Etercy de demain

Le centre de la commune devra être entièrement repensé pour offrir une réponse pratique, de terrain, adaptée aux spécificités locales (moyens humains, financiers et matériels). Un projet ambitieux qui repose essentiellement sur trois volets, environnement, économique et social.

En effet, pour rester attractive et ne pas devenir une commune «dortoir», Etercy doit réfléchir à son avenir. Son dynamisme, la survie de l'école, le milieu associatif, le bien-être des habitants en dépendent.

Les objectifs de l'équipe municipale ? Répondre aux besoins de ses administrés, en développant des équipements publics (scolaire, périscolaire et associatif), tout en maîtrisant les dépenses et en respectant le caractère champêtre de la commune.

Un Chef-lieu repensé

Il est essentiel pour la survie d'une commune, de pérenniser l'effectif scolaire, car on le sait bien un village sans école est un village qui meurt peu à peu. Un aménagement du chef-lieu autour d'un socle comprenant l'école, une mixité sociale et une vie associative dynamique permettra à la commune d'assurer l'évolution démographique du village.

Pour y parvenir, 3 axes de travail, un développement des espaces publics, une urbanisation maîtrisée, le maintien de la trame verte existante et un aménagement permettant des déplacements doux, à pied ou à vélo. Le secteur de «Plen», un peu excentré devra sans doute être rattaché au Centre du village, assurant ainsi un développement urbain homogène.

Bien évidemment ces aménagements prendront en compte les objectifs du PLUi en cours.

Un périmètre de gel

mis en place

En quoi cela consiste ? Il s'agit en



Les élus de gauche à droite, Sylvain Polliens, Lionel Saison et Jacques Coppier.

fait d'une servitude inscrite dans le zonage et le rapport de présentation du PLU, qui permet de «figer» les constructions dans l'attente d'un projet d'aménagement global.

En effet, dans les zones à urbaniser, le plan local d'urbanisme peut instituer des servitudes consistant à interdire, sous réserve d'une justification particulière, dans un périmètre qu'il délimite et pour une durée au plus de cinq ans dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement ; les travaux ayant pour objet l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes sont toutefois autorisés.

La municipalité a mis en place un périmètre de gel au centre chef-lieu, une réserve foncière en quelque sorte pour l'aménagement futur de la commune. Ce périmètre a deux visages. Côté école, une centralité des équipements, services et espaces publics confèrera un caractère plutôt urbain au village. A l'instar le côté maire, avec son ouverture sur le grand paysage ouest permettra à la commune de garder l'âme rurale et champêtre qui la caractérise.

Les potentialités

du périmètre d'études

Une surface de 23,000 m² sera aménagée, 2 800 m² sur le secteur de l'école municipale, 3 000 m² sur le secteur de la mairie et le reste au Centre Chef-lieu 17 000 m² qui seront accessibles via la RD 238, pour 9 500 m² et via la route de la Fruitière pour les 7,200 m² restants.

Un projet avec plusieurs étapes clés. Sur l'exercice 2016/2017, des études pré opérationnelles ont été effectuées. L'étude et l'organisation de l'aménagement du Centre Chef-lieu ont été validées par le Conseil Municipal en date du 20 avril 2017.

En 2018, actuellement les élus planchent sur le projet.

Divers échanges avec des professionnels ont été programmés (urbaniste, architecte, aménageurs privés et bailleurs sociaux) qui ont permis la réalisation d'une ébauche d'un avant-projet sommaire lequel a été présenté au grand public ce samedi 28 avril 2018.

Sur l'exercice 2018/2019, une concession sera mise en place. A

charge des élus de définir le rôle et de choisir le concessionnaire pour la maîtrise d'Ouvrage. Conjointement le PLUi intercommunal devrait arriver à son terme et être validé.

L'opération d'aménagement sera lancée en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2035.

Etercy se développe

Etercy compte 800 habitants à ce jour, d'ici 2019 ils seront environ 950, une évolution naturelle alimentée par les permis de construire accordés.

L'objectif de vos élus est de parvenir à stabiliser la population communale à 1 200 voire 1 250 habitants à l'horizon 2030 / 2035, un seuil à atteindre « si l'on veut pouvoir faire vivre les services de proximité » annoncera Jacques Coppier.

N'oublions pas que l'effectif scolaire évolue en fonction du reflet de l'entraî de l'activité urbaine (milieu associatif, offre en logements locaux, écoles, turn-over), il paraît donc indispensable d'atteindre ce cap en créant des secteurs où il fera «bon vivre» et «bien habiter».

Un développement qui permettra à la commune de maintenir et voir évoluer raisonnablement l'effectif scolaire. Offrir un panel plus large de logements dont des logements sociaux et/ou en location accession (c'est en effet un objectif imposé par le PLH). Sans oublier la possibilité de poursuivre les investissements structurants en maîtrisant les dépenses et en conservant les espaces agricoles.

La présentation du projet s'est poursuivie autour d'un échange à bâton rompu.

L'occasion pour les personnes présentes de faire part de leurs interrogations et ou suggestions.

Conjointement un registre était à la disposition du public, l'occasion pour ceux qui le souhaitaient de coucher sur le papier leurs remarques.

Le projet est ambitieux et en est au tout début. Au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion, les administrés seront informés.

Pour ceux et celles qui n'ont pas pu être présents à la présentation, le document complet déroulé pendant la réunion est disponible sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à le consulter.

D'autres réunions publiques seront mises en place au fur et à mesure de l'avancement du projet.

E.J.



De nombreuses personnes se sont déplacées pour participer à l'avenir d'Etercy.